



Bilan 2017 et plan d'action 2018 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Déposé le 24 juillet 2018

Table des matières

Introduction	3
Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	4
Une Ville en constante expansion	4
Organisation municipale	5
Application du plan d'action 2018	5
Comité de suivi	5
Objectifs connexes	8
Recensement	8
Rapport des actions 2017	9
Plan d'action 2018	11
Adoption et diffusion du plan d'action	14
Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	14

Introduction

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée. »

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a formé en 2014 un comité consultatif afin d'entreprendre une démarche d'intervention visant à assurer l'intégration des personnes handicapées de son territoire. La Ville présente aujourd'hui son quatrième bilan résumant les mesures prises en 2017 pour contrer les obstacles en matière d'accessibilité des personnes handicapées en plus d'un plan d'action pour l'année 2018. Les obstacles persistants ainsi que les mesures qui seront prises à plus long terme sont aussi détaillés dans les prochaines pages.

Par l'entremise de son plan d'action, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite simplifier la gestion et la réalisation des habitudes de vie des personnes handicapées fréquentant son territoire. Ultimement, elle aspire à prévenir, réduire et éliminer les situations où des facteurs environnementaux ralentissent l'épanouissement social de ces citoyens. Pour ce faire, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac propose plusieurs stratégies visant notamment à faciliter et à adapter l'accessibilité aux bâtiments et aux services municipaux.

Le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté le présent rapport en juillet 2018. Le comité consultatif s'est par la suite assuré de le rendre disponible sur le site internet de la Ville et d'en offrir une copie à plusieurs édifices municipaux à des fins de consultation.

Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est située dans la région des Basses-Laurentides en bordure du lac des Deux-Montagnes, entre les villes de Saint-Joseph-du-Lac et de Deux-Montagnes. Ses 9,01 km² de superficie sont traversés par la route 344 et longent l'autoroute 640. Son emplacement permet un accès rapide aux centres urbains de Laval et de Montréal via les autoroutes 13 et 15, toutes deux situées à moins d'une dizaine de kilomètres vers l'est.

Une Ville en constante expansion

Fondée en 1960, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a officiellement reçu le statut de Ville en 1973. La vente de plusieurs terres agricoles, la proximité du lac des Deux-Montagnes et un taux de taxation des plus bas ont rapidement favorisé le développement résidentiel du territoire. En 2011, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac présentait d'ailleurs un bilan impressionnant en matière d'essor démographique avec une augmentation de la population de plus de 38 % en cinq ans.

Proposant à sa population une programmation d'activités adaptée, plusieurs parcs et espaces verts, trois écoles primaires et une école secondaire, une nouvelle bibliothèque et prochainement un centre aquatique, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se fait un devoir de placer l'épanouissement de la famille au centre de ses priorités. C'est entre autres grâce à son environnement charmant et à la qualité des services qu'elle offre que de nombreuses jeunes familles ont choisi de s'installer à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au cours des dernières années. La Ville est d'ailleurs fière d'afficher aujourd'hui une population totale de plus de 18 074 citoyens selon le recensement de 2016, ce qui représente environ 7 000 habitants de plus qu'en 2007.

Organisation municipale

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac emploie présentement 71 employés, dont 20 temporaires. Les employés travaillent dans quatre des six bâtiments municipaux du territoire, soit l'Hôtel de Ville, le centre communautaire, la bibliothèque municipale et le garage municipal. Les deux autres bâtiments, le Pavillon Jeunesse Optimiste et la Maison du citoyen, accueillent régulièrement les organismes reconnus par la Ville. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre d'ailleurs régulièrement à près d'une cinquantaine d'organismes à but non lucratif de profiter des installations municipales afin de poursuivre leurs activités bénévoles.

Application du plan d'action 2018

Comité de suivi

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a choisi de confier le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action à un comité composé de quatre employés de la Ville et d'un citoyen. Cette année, nous avons le plaisir d'y accueillir également deux conseillers municipaux délégués sur ce comité.

En 2018, les membres du comité sont :

Vicky Pépin, directrice du Service des arts et de la culture
Agit à titre de coordonnatrice de services aux personnes handicapées
99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 175
v.pepin@vsmsll.ca

Véronique Lasanté, directrice du Service des loisirs et de la vie communautaire

Geneviève Béala, responsable des communications et des relations avec les citoyens

Yanick Poirier, coordonnateur au SEAT

Jacques Nantel, citoyen et artiste-photographe

Jean-Guy Bleau, conseiller municipal

Jean-Guy Lajeunesse, conseiller municipal

Ce comité veille à ce que tous les services municipaux participent à l'application des stratégies visant à l'intégration des personnes handicapées sur le territoire marthelacquois. Concrètement, les membres du comité :

- s'assurent de penser et d'agir en fonction de l'intégration et de l'accessibilité des personnes handicapées dans la gestion des différents dossiers de leur département;
- collaborent à la production du plan d'action annuel en y priorisant les obstacles et les solutions à apporter;
- analysent les actions et stratégies proposées l'année précédente et identifieront celles à reporter ou à modifier;
- s'assurent de la mise en œuvre des actions déterminées selon l'échéancier choisi.

Plus précisément, les membres du comité représentent leur propre secteur d'activités et apportent leurs expertise et compétences.

Service des arts et de la culture

Ce service veille à la promotion de la culture et des arts au sein de la Ville. Il est responsable de la bibliothèque municipale et des ateliers et animations qui s'y déroulent. En plus de proposer des programmations d'activités culturelles adaptées aux goûts des Marthelacquois, il organise plusieurs événements ponctuels à saveur artistique ainsi que les cinq événements majeurs de la Ville. Le Service des arts et de la culture offre également un soutien aux organismes culturels reconnus par la Ville. Ce service doit ainsi s'assurer que ses installations et activités soient accessibles pour tous, et ce de façon sécuritaire.

Service des loisirs et de la vie communautaire

Ce service organise et met en place divers programmes d'activités et événements afin d'offrir un mode de vie dynamique aux Marthelacquois de tous âges. En plus d'assurer la gestion des équipements récréatifs, il soutient les organismes sportifs et communautaires reconnus par la Ville dans la poursuite de leur mission, notamment en collaborant à leurs projets et activités. Ce service doit ainsi s'assurer que ses installations et activités soient accessibles pour tous, et ce de façon sécuritaire.

Service des communications et des relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens s'engage à transmettre les valeurs de la Ville par ses publications et ses communications avec les citoyens. Il soutient les différents services administratifs en informant adéquatement la population des projets en cours ou à venir. Il achemine également les commentaires et les requêtes des citoyens aux services municipaux concernés. Ce service est ainsi le principal outil de sensibilisation des citoyens par rapport aux personnes vivant une situation de handicap.

Service des travaux publics et de l'entretien du territoire

Ce service veille à assurer la pérennité des infrastructures municipales par la tenue quotidienne de travaux d'entretien et de maintenance. Il assure également le suivi des contrats octroyés aux entrepreneurs privés en plus de coordonner le service de dépôt des matériaux secs. Ce service doit ainsi s'assurer que les infrastructures municipales et l'aménagement du territoire soient accessibles et sécuritaires.

Objectifs connexes

Recensement

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite également enrichir ses connaissances quant à sa population handicapée. En vue de son plan d'action 2018, elle souhaite effectuer une activité de recensement permettant de cibler adéquatement ses stratégies et ses actions futures sur les réels besoins de cette parcelle de la population. Pour y parvenir, elle prévoit inviter les personnes handicapées, incluant les déficiences visuelles et auditives, de son territoire à se manifester via le bulletin municipal *Vision sur le Lac*, publié six fois par année.

Rapport des actions 2017

Obstacle priorisé	Objectif visé	Mesure(s) devant être prises	Responsable	Date de réalisation	Suivi prévu
Les clubs de lecture ne sont pas adaptés pour les personnes ayant un trouble de la vision	Offrir la possibilité aux personnes en perte de vision d'appartenir à un groupe de lecture	Mise sur pied d'un club de lecture sur iPad pour personnes en perte de vision, (possibilité de grossir les lettres)	Service des arts et de la culture	2017-2018	Poursuite de l'objectif en 2018
Absence de toilettes accessibles dans nos parcs.	Offrir aux personnes à mobilité réduite l'accès à des toilettes adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des toilettes disponibles sur le marché. - Si concluant, achats de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite. 	Service des travaux publics	2017-2018	A été accepté au budget 2018. Installation prévue à l'été 2018.
Rendre accessible les nouveaux bâtiments municipaux	Prévoir dans les plans de construction et d'aménagement de la nouvelle bibliothèque les commodités pour les personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - Ascenseur - Tables adaptées - Rangées larges - Stationnement pour personnes handicapées - Portes automatiques et boutons poussoirs - Rampe d'accès 	Direction générale	Réalisé en 2017	Aucun

Balançoire non adapté pour les enfants à mobilité réduite	Offrir aux enfants en mobilité réduite l'opportunité de profiter d'un siège de balançoire approprié	Achat d'un siège de balançoire adapté et accessible et installation au parc Municipal (parc le plus achalandé)	Loisirs et vie communautaire	Réalisé en 2017	Aucun
Manque de sensibilisation auprès de la population concernant la réalité des personnes handicapées	Diminuer le nombre de situations problématiques (avec les stationnements réservés, par exemple) et aider la population à mieux comprendre la réalité des personnes handicapées	Rédaction d'une chronique de sensibilisation dans le bulletin municipal Vision sur le Lac sensibilisant les citoyens à la sécurité des personnes handicapées	Service des communications et des relations avec les citoyens	Réalisé dans la publication de décembre 2017.	Aucun

Plan d'action 2018

Obstacle priorisé	Objectif visé	Mesure(s) devant être prises	Responsable	Échéancier
Difficulté pour les personnes à mobilité réduite de traverser l'intersection de la rue des Bénédiclines et du boul. des Promenades.	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite à cette intersection	Aménagement d'une aire d'attente en forme de demi-lune.	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	2018
Difficulté pour les personnes à mobilité réduite de circuler à l'intersection de la rue du Golf et du boul. des Promenades	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite à cette intersection	Aller sur place avec le membre du comité qui a soulevé cette problématique afin de vérifier ce qui peut être fait	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	2018
Circulation difficile pour les personnes à mobilité réduite à certains endroits dans la ville	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un nivellement sécuritaire dans les devis de construction de futurs trottoirs. - Adoucir la descente de trottoir vis-à-vis la rue des Pins et le boul. des Promenades - Renflouer la rampe d'accès au Pavillon Jeunesse Optimiste 	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	En continu

Une toilette à l'Hôtel de Ville n'est pas adaptée pour les personnes handicapées	S'assurer que les personnes handicapées puissent avoir accès à une toilette adaptée	Modification d'une salle de bain de l'Hôtel de Ville afin qu'elle soit adaptée.	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	2018
Les toilettes adaptées du centre communautaire et de la bibliothèque sont souvent occupées par des personnes non handicapées et les personnes qui en ont réellement besoin doivent attendre	S'assurer que les toilettes adaptées soient utilisées par des personnes handicapées seulement et éviter aux personnes handicapées d'attendre lorsqu'elles doivent utiliser la salle de bain	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les toilettes adaptées par des autocollants et indiquer «pour personne à mobilité réduite seulement» - Vérifier la possibilité de faire une toilette pour famille afin de réduire l'utilisation des toilettes pour handicapées 	<p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Service des arts et de la culture</p> <p>Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire</p>	2018
Manque de sensibilisation auprès de la population concernant la réalité des personnes handicapées	Diminuer le nombre de situations problématiques (avec les stationnements réservés, par exemple) et aider la population à mieux comprendre la réalité des personnes handicapées	Faire une rubrique dédiée à la sensibilisation sur la situation vécue des personnes handicapées et présenter au courant de l'année les améliorations faites par la Ville (modifs aux infrastructures, à l'urbanisme, aux activités, etc).	Service des communications et des relations avec les citoyens	Rubrique dans quelques parutions du Vision sur le Lac

Difficulté d'accéder à un stationnement réservé pour les personnes handicapées	Offrir plus de places de stationnements réservés aux personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - Penser à ajouter des places réservées dans le plan du nouveau stationnement de la bibliothèque - Ajouter des places de stationnement handicapées au garage municipal - Faire inspecter ces développements par une personne en chaise roulante 	Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire	2018
Difficulté pour une garderie avec enfants présentant des handicaps de se déplacer à la bibliothèque lors des jours d'intempéries	Favoriser la stimulation intellectuelle de ces enfants	Un commis se déplacera dans la garderie pour offrir une activité gratuitement	Service des arts et de la culture	2018
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les toilettes chimiques lors des événements extérieurs	Permettre l'accès facile et sécuritaire à des toilettes chimiques adaptées	Location de toilettes chimiques adaptées	Service des arts et de la culture	2018
Difficulté d'intégration des enfants du camp d'été présentant un handicap mental	Faciliter l'intégration harmonieuse de ces enfants en fonction de leurs besoins	Faire un partenariat avec le CSSS, CÉSAME et l'ARLPHL afin de mieux évaluer les besoins des enfants et utiliser les services de l'ARLPHL.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2018

Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées a été adopté le 24 juillet 2018 par le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (voir la résolution en annexe 1). Une copie de ce plan d'action sera déposée à la bibliothèque municipale, à l'Hôtel de Ville, au centre communautaire ainsi qu'au garage municipal pour consultation publique. De plus, le plan d'action 2018 sera disponible en format PDF sur le site internet officiel de la Ville, le www.vsmssl.ca.

Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation peuvent être adressés à :

Vicky Pépin
Directrice du Service des arts et de la culture, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 175
v.pepin@vsmssl.ca